

# EMMANUEL MACRON

## ROBIN DES RICHES

### 7 MILLIARDS DE CADEAUX FISCAUX

**ISF : exonération des patrimoines financiers**

3,5 milliards d'€

**Impôt sur les revenus financiers réduit à 30%**

1,5 milliard d'€

**Suppression de la taxe sur les dividendes**

2 milliards d'€

**Suppression de la plus haute tranche de la taxe sur les salaires des banquiers**

300 millions d'€

### QUI VA PAYER ?

Les plus pauvres et les plus fragiles, ainsi que les services publics :

**Réduction de 5 € des APL et des aides au logement**

- 1,7 milliard d'€

**Suppression des contrats aidés**

- 1 milliard d'€

**Suppression de 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 5 ans**

- 5,8 milliards d'€/an



# BUDGET 2018

## LES PAUVRES PAIENT POUR LES RICHES

Rarement un projet de loi de finance (PLF) a été aussi injuste, et favorable aux plus riches et à la finance.

Le gouvernement veut baisser les dépenses publiques et, en même temps, réduire les recettes en diminuant les prélèvements obligatoires au prétexte de « libérer » l'économie. Ce sont les grandes entreprises et les ménages les plus riches qui en profiteront. Selon OXFAM, l'augmentation des revenus des 10 % les plus riches sera 18 fois plus importante que celle des 10 % les plus pauvres ! Chiffres confirmés par l'OFCE qui a démontré que 46 % des mesures fiscales prévues par Emmanuel Macron seront concentrées sur les 10 % les plus riches. Deux cadeaux fiscaux emblématiques doivent leur être accordés :

- leurs revenus financiers bénéficieront désormais d'un prélèvement forfaitaire maximal de 30 %, la « flat tax », qui leur permettra d'échapper à la progressivité de l'impôt sur le revenu ;
- les patrimoines financiers seront exonérés de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Ce serait au total plus de 7 milliards d'euros cumulés de soutien public pour le patrimoine et les revenus financiers au détriment des emplois aidés, de l'aide au logement ou d'un plan d'investissement pour l'enseignement supérieur.

Pour se défendre, le gouvernement met en avant la baisse de la taxe d'habitation. Mais cette mesure est un leurre : de nombreux ménages modestes en sont déjà exonérés et le manque à gagner des communes (près d'un tiers de leurs ressources) les amènera à supprimer des dépenses qui bénéficient à la majorité de la population via les services publics de proximité (écoles, crèches, services culturels...).

Le deuxième tour de passe-passe de la loi de finance est la hausse de la CSG de 1,7 point censée compenser la baisse des cotisations sociales des salarié-e-s et des entreprises. Une mesure profondément injuste pour les retraité-e-s qui subiront la hausse de la CSG sans bénéficier de la baisse des cotisations sociales.

Les conséquences de ces choix sont dramatiques. Les crédits publics vont subir des coups de rabet qui frapperont les plus fragiles, comme l'illustre la baisse de l'APL et des contrats aidés. Cette injustice va au-delà de nos frontières, puisque l'aide publique au développement sera également réduite. Cette aide devait être financée par une extension de la taxe sur les transactions financières finalement enterrée par le président Macron.

**Pour toutes ces raisons, Emmanuel Macron est bien un « Robin des riches » au service d'une minorité, les 1 %. À nous les 99 % de faire obstacle et de porter nos alternatives au service de la majorité.**